



Le 28 février 2018

**Par SDÉ, courriel et messenger**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019**  
**Votre dossier : R-4011-2017 / Notre référence : R054562 ÉF**

---

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le décret 78-2018 du 7 février 2018, concernant *le coût alloué à chaque catégorie de consommateurs pour établir le coût de fourniture de l'électricité patrimoniale*, lequel est déposé au présent dossier sous la cote HQD-12, document 2.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)